



# LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET LES MOYENS D'INTERVENTION

DANS LE CADRE DES PROGRAMMES  
D'URGENCE ET DE SANTÉ EN HAITI



## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour le temps qu'elles ont consacré à ce rapport ainsi que pour les connaissances et l'expérience qu'elles y ont apporté.

Contributeurs : Max Renaud Lubin, coordonnateur principal, Croix-Rouge canadienne ; Junior Printemps, agent de mobilisation communautaire, Croix-Rouge canadienne ; Noël Philicien, directeur fondateur de l'école communautaire ECOCADRE, Marigot ; Nadia Lafleur, responsable du refuge, Fanm Deside, Jacmel ; Rejouis Jean-Maxis, pasteur de l'église Hananeel, Mont-Fleuri.

Toutes les photos utilisées dans cette publication sont la propriété de la Croix-Rouge canadienne, sauf mention contraire.

Les sept Principes fondamentaux  
du Mouvement international de la  
Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

L'humanité, l'impartialité, la neutralité,  
l'indépendance, le volontariat, l'unité et  
l'universalité

## MISE EN SITUATION

Le tremblement de terre dévastateur qui a frappé Haïti en 2010 a causé la mort de centaines de milliers de personnes, alors que d'innombrables habitants ont perdu des proches, leur logement, leur moyen de subsistance ainsi que leur sentiment de sécurité. Des années après le séisme, les effets physiques et psychosociaux de la catastrophe continuent d'être ressentis par des femmes, des hommes, des filles et des garçons provenant de tous les milieux, partout au pays.

Pendant et après le tremblement de terre, il a fallu répondre à une multitude de besoins et d'enjeux, notamment protéger la population contre la hausse de violence qui se manifeste généralement dans ce type de contexte.

«  
Lorsqu'une catastrophe survient, certaines personnes peuvent tout perdre et passer en mode de survie. Les familles, quant à elles, sont souvent séparées quand elles sont déplacées, ce qui les rend plus vulnérables, particulièrement les jeunes filles qui peuvent être victimes d'exploitation,  
»

explique Nadia Lafleur, représentante d'une organisation féminine locale qui a établi un partenariat avec la Croix-Rouge. C'est un constat indéniable dont tous les organismes humanitaires et les intervenants locaux devraient tirer des leçons.

Afin d'assurer la sécurité de la population, la Croix-Rouge haïtienne et ses partenaires, y compris la Croix-Rouge canadienne, ont incorporé des mesures de prévention de la violence envers les enfants et de la violence fondée sur le genre, ainsi que des procédures d'intervention en cas de violence dans leurs programmes dès le début des opérations de secours.

Au lendemain du séisme, la Croix-Rouge haïtienne, en partenariat avec la Croix-Rouge canadienne et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a aidé des collectivités à mettre en œuvre des projets de prévention de la violence qui s'intéressent particulièrement à la protection de l'enfance ainsi qu'à l'établissement de mesures visant à prévenir et à combattre la violence fondée sur le genre.

Le projet a été mis en œuvre dans des régions touchées par le séisme ainsi que dans des zones éloignées, rurales et urbaines, principalement à **Léogane, Jacmel, Les Nippes** et la capitale, **Port-au-Prince**. L'un des principaux objectifs du projet était d'appuyer les collectivités situées dans des endroits difficiles d'accès ou peu sécuritaires.

**Parmi les initiatives visant à assurer la sécurité des collectivités, on retrouvait :**

- des activités portant sur la protection et l'aide psychosociale organisées par des jeunes dans les camps de personnes déplacées ;
- le renforcement des capacités dans les écoles afin de favoriser la création d'environnements sécuritaires et sans violence ;
- l'intégration de mesures servant à prévenir la violence et à lutter contre la violence dans les programmes communautaires à l'intention des adultes ;
- la mise en œuvre du projet La Voix des jeunes, dont l'objectif était de sonder l'opinion des enfants et des jeunes en ce qui concerne la prévention de la violence en contexte de catastrophe ;
- l'amélioration des systèmes de protection interne au sein de la Croix-Rouge haïtienne et de la formation offerte aux bénévoles et aux employés.

# PORTÉE

**Plus de 420,000  
personnes**

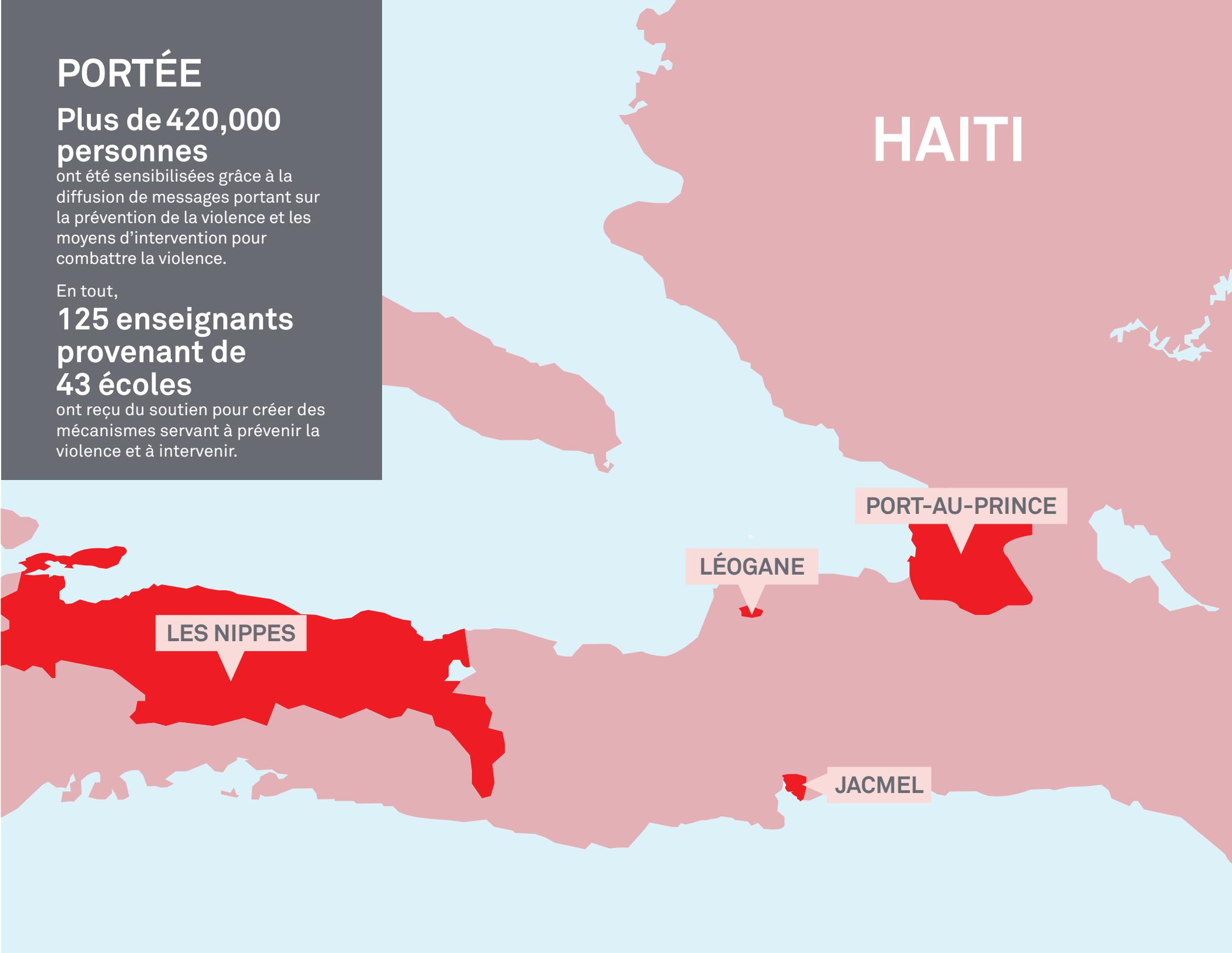
ont été sensibilisées grâce à la diffusion de messages portant sur la prévention de la violence et les moyens d'intervention pour combattre la violence.

En tout,

**125 enseignants  
provenant de  
43 écoles**

ont reçu du soutien pour créer des mécanismes servant à prévenir la violence et à intervenir.

# HAITI



PORT-AU-PRINCE

LÉOGANE

LES NIPPES

JACMEL

## LE PROBLÈME

Malheureusement, de nombreux rapports et sondages ont démontré que depuis le séisme, la sécurité publique, particulièrement celle des jeunes et des femmes, est menacée par diverses formes de violence : la violence physique et sexuelle, l'exploitation, le harcèlement, la discrimination et le rejet par d'autres survivants et des intervenants qui sont censés leur venir en aide.<sup>1,2,3</sup>

À la suite du séisme de 2010, des rapports d'analyse émanant de divers organismes haïtiens et internationaux révélaient que la violence interpersonnelle, et plus particulièrement la violence sexuelle, représentait une grave menace humanitaire dans les camps pour personnes déplacées de Port-au-Prince. Les personnes les plus vulnérables étaient les enfants (filles et garçons) et les femmes, et cette situation perdurait, un an et demi après le séisme.



Les gens finissent par s'habituer à des situations de violence, sans se rendre compte qu'ils vivent de la violence ou la commettent. Il y a un processus de normalisation. C'est ça le cycle de la violence... On en vient à penser que les gens méritent leur sort, que la jupe de cette fille était trop courte, etc. On trouve des excuses pour expliquer ce qui se passe, pour justifier la violence... Mais ce n'est pas la vraie raison.



Max Renaud Lubin, coordonnateur principal de programme, Prévention de la violence, département du Sud-Est, Croix-Rouge haïtienne.

Un sondage révélait que

14%



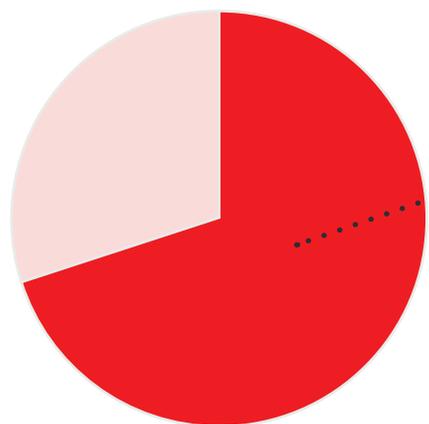
des femmes ayant trouvé refuge dans des camps pour personnes déplacées avaient été victimes d'au moins un acte de violence sexuelle depuis la catastrophe.<sup>4</sup>



Une autre étude indiquait que,

**60%**

des femmes et des filles interrogées craignaient d'être victimes de violence sexuelle ou que des membres de leur ménage le soient.



**70%**

des répondants craignaient davantage la violence sexuelle qu'avant le séisme.<sup>5</sup>

Une étude du **Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR)** démontrait que la participation des femmes et des adolescentes au sexe transactionnel – qui consiste à échanger des faveurs sexuelles contre de la protection, des vivres, des soins de santé ou à d'autres services de base – dans les camps pour personnes déplacées de Port-au-Prince était encore répandue plus d'un an après le séisme, et qu'elle était même exacerbée par les conditions précaires et vulnérables qui y régnaient. Sur les femmes et les filles qui ont pris part à l'étude,



**100%**

avaient participé directement ou avaient été témoins de sexe transactionnel.<sup>6</sup>



## **PROJET LA VOIX DES JEUNES**

### **LA PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE PENDANT DES CATASTROPHES : PERSPECTIVE DES ENFANTS ET DES JEUNES**

#### Objectif :

En 2015, la Croix-Rouge haïtienne, en partenariat avec la Croix-Rouge canadienne, a organisé des groupes de discussion avec des jeunes du département du Sud-Est pour savoir s'ils se sentaient protégés et en sécurité depuis le tremblement de terre. L'objectif du projet était de mieux comprendre quels étaient les besoins et les capacités des jeunes à la suite d'une catastrophe naturelle.

## Méthodologie :

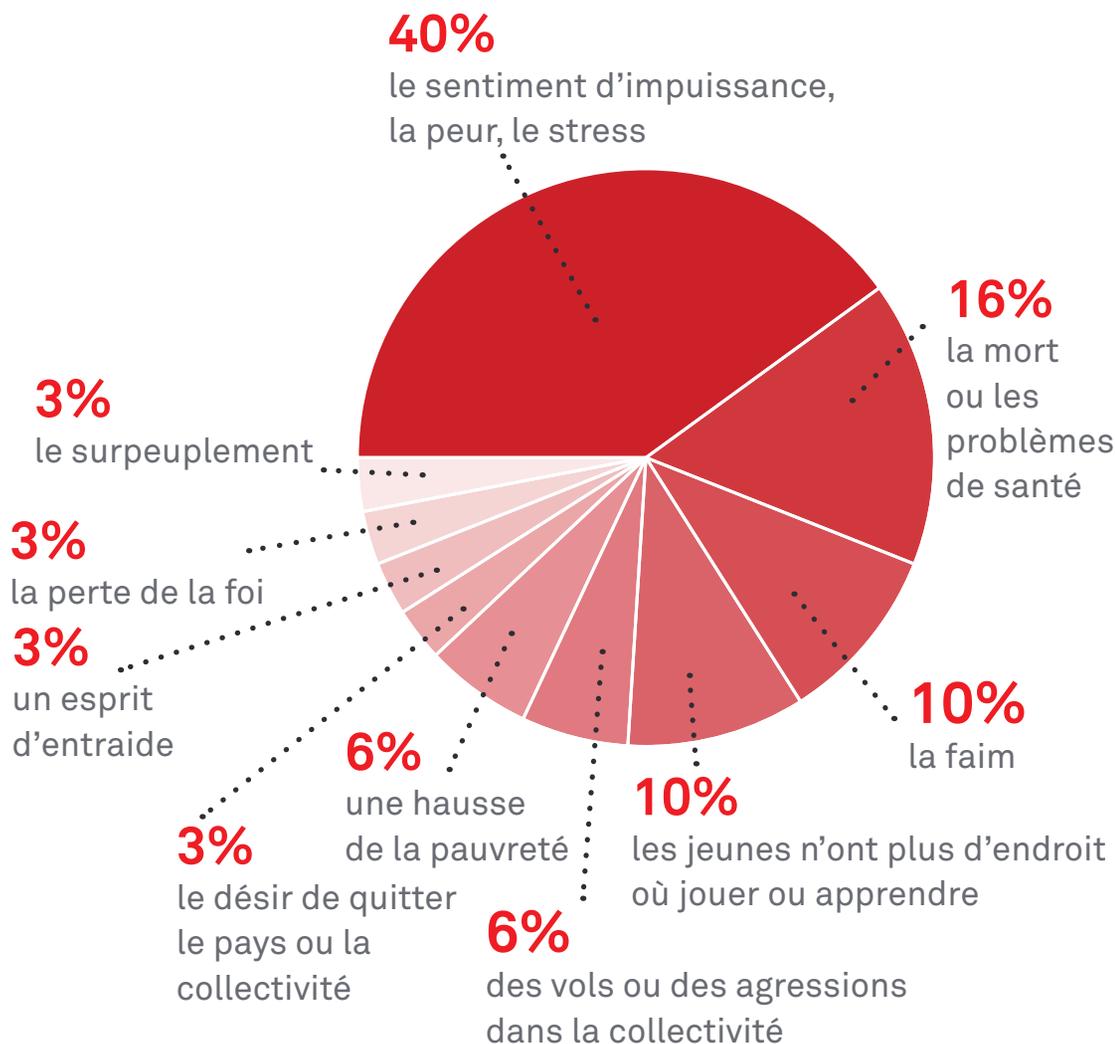
- On a organisé 6 groupes de discussion. En tout, 85 répondants (43 filles et 42 garçons) âgés de 13 à 25 ans ont été sélectionnés par leurs enseignants.
- Chaque intervention à une question précise a été traitée comme une réponse à part entière avant d'être analysée et compilée.
- Deux animateurs de la Croix-Rouge ont guidé les groupes de discussion en posant une série de questions rédigées d'avance en créole.
- Les réponses ont ensuite été traduites par les animateurs et un observateur, qui ont compilé et analysé les résultats.
- Les groupes de discussion ont été formés en tenant compte du sexe et du lieu de résidence des participants.
- Ces groupes de discussion se sont réunis dans trois emplacements différents : une école en zone urbaine, une école en zone rurale et éloignée et un centre communautaire situé aux abords de la ville, mais difficile d'accès.
- Cinq entrevues approfondies ont été effectuées (en français) avec des adultes travaillant auprès des jeunes.



## Résultats :

LE SENTIMENT D'IMPUISSANCE, LE STRESS ET LA PEUR S'AMPLIFIENT À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE.

Selon les jeunes, voici les changements de comportement qu'ils ont observés chez eux-mêmes et chez les autres après la catastrophe :



## Pour ce qui est des adultes travaillant auprès des jeunes :

50 % d'entre eux ont constaté une hausse de la violence, du stress et des agressions au sein de la collectivité après une catastrophe.



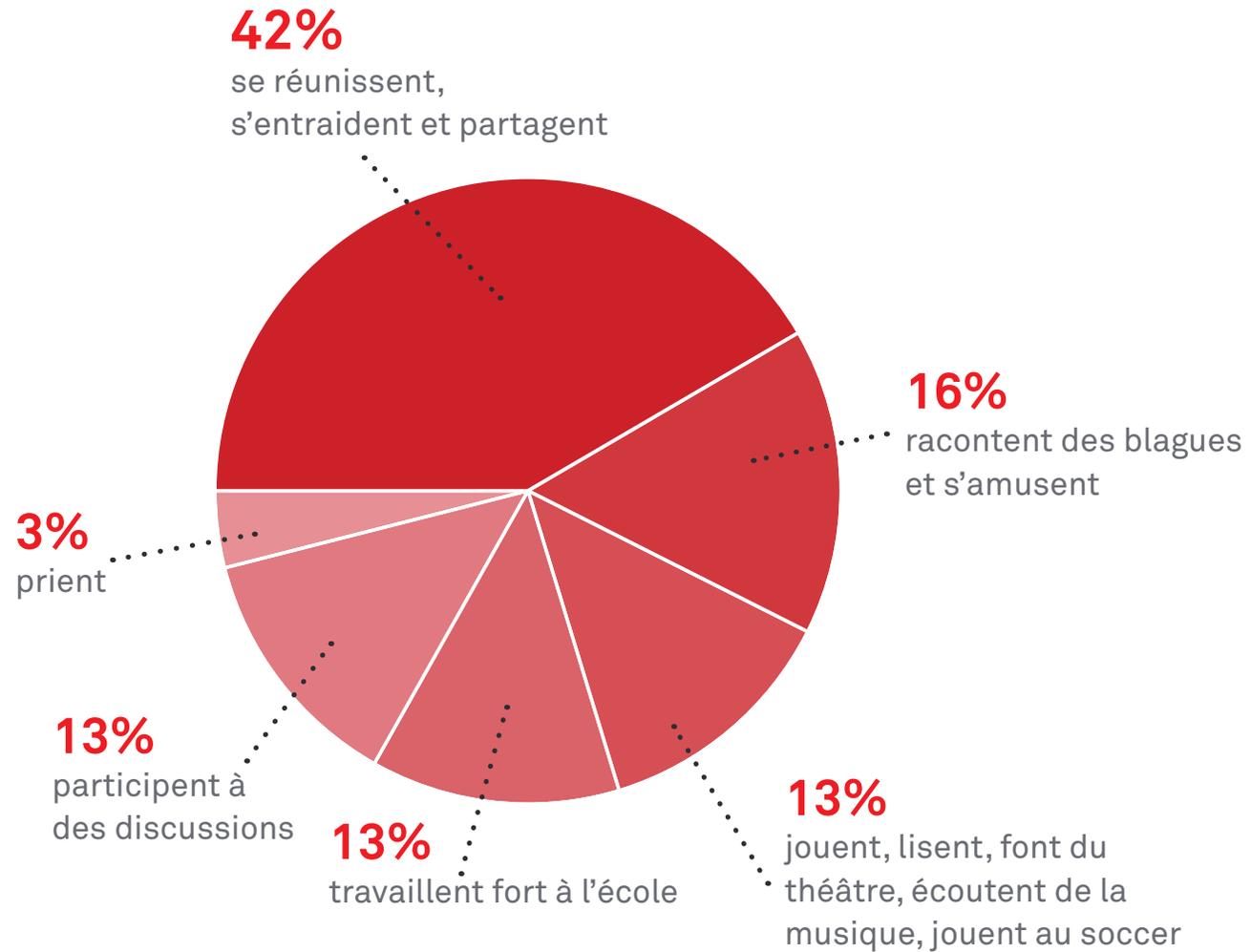
Il n'y a pas assez de moyens et beaucoup de pauvreté. Cela ne fait qu'empirer lorsqu'une catastrophe survient. Tout le monde est plus stressé, tant les enfants que les adultes. On finit par tout y perdre... Parfois il y a aussi une perte de confiance entre les enfants et leurs parents, parce que ces derniers ne réussissent pas à les protéger. C'est très difficile.



Noël Philicien, directeur fondateur, École communautaire ECOCADRE, commune de Marigot

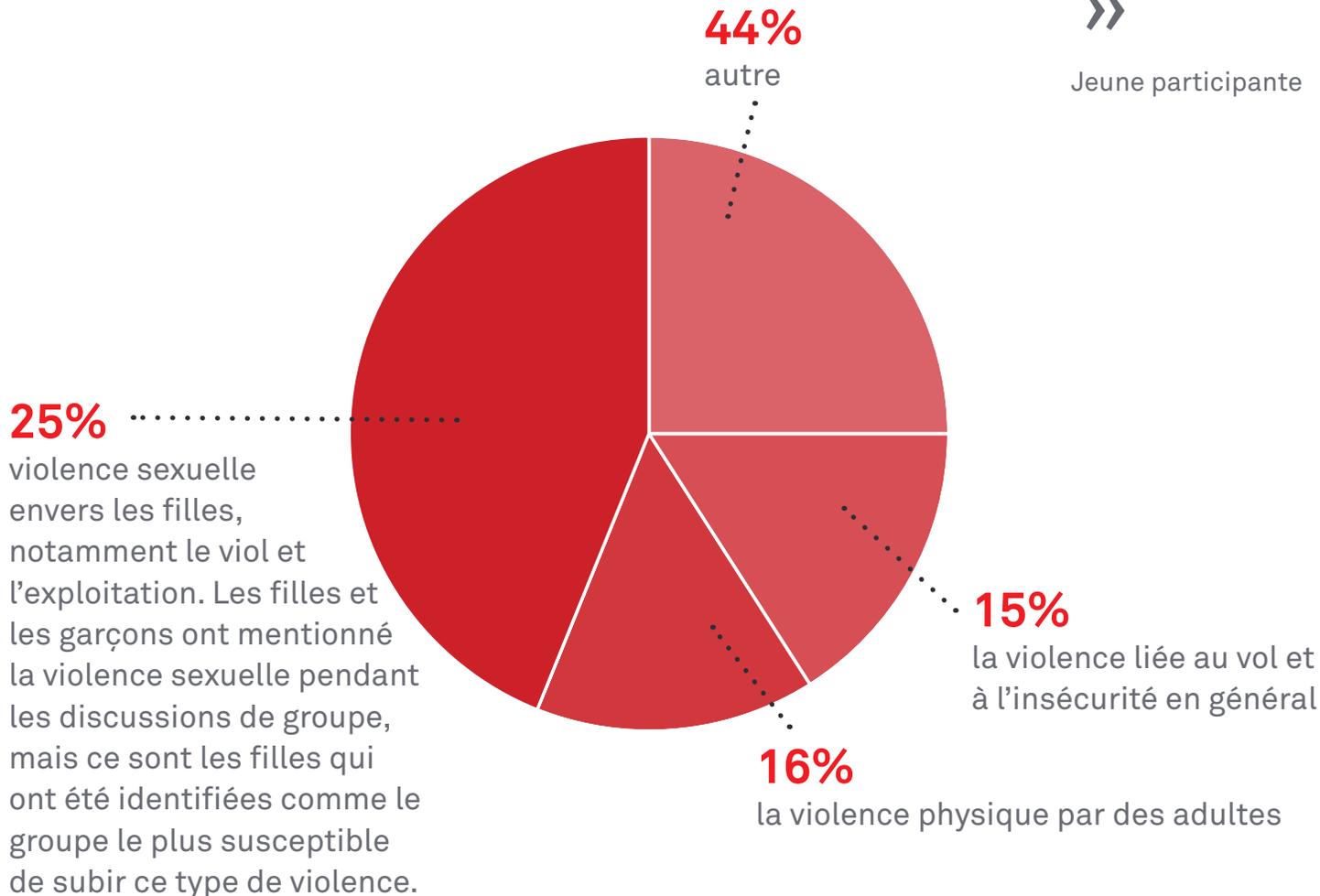
## STRATÉGIES DE GESTION DU STRESS

Voici les stratégies utilisées par les jeunes pour surmonter des obstacles et gérer leur détresse pendant des situations d'urgence :



## LE RISQUE DE VIOLENCE AUGMENTE

Selon les jeunes, voici les dangers auxquels font face les filles et les garçons après une catastrophe :



« Les filles doivent parfois se tourner vers le sexe transactionnel pour obtenir de l'aide ou de la protection. Quand il n'y a plus d'argent ou de bons emplois après une catastrophe naturelle, les femmes et les filles n'ont parfois pas d'autre choix. »

Jeune participante

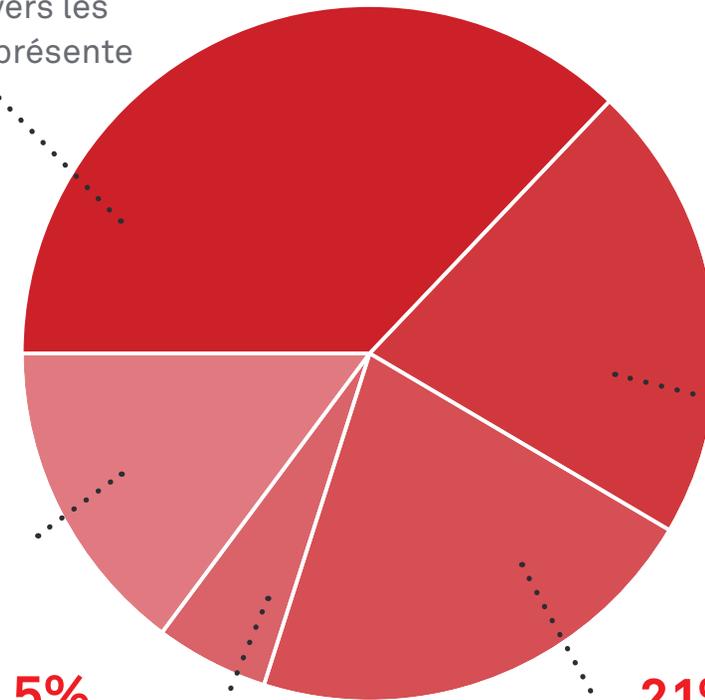
Selon les adultes travaillant auprès des jeunes...

## Facteurs de risque de violence signalés par les adultes travaillant auprès des jeunes :

**37%**

disent que la violence physique, verbale et sexuelle envers les garçons et les filles représente un risque direct.

**16%**  
autre



**5%**

disent que le manque de supervision et de protection pour les jeunes est source de préoccupation.

**21%**

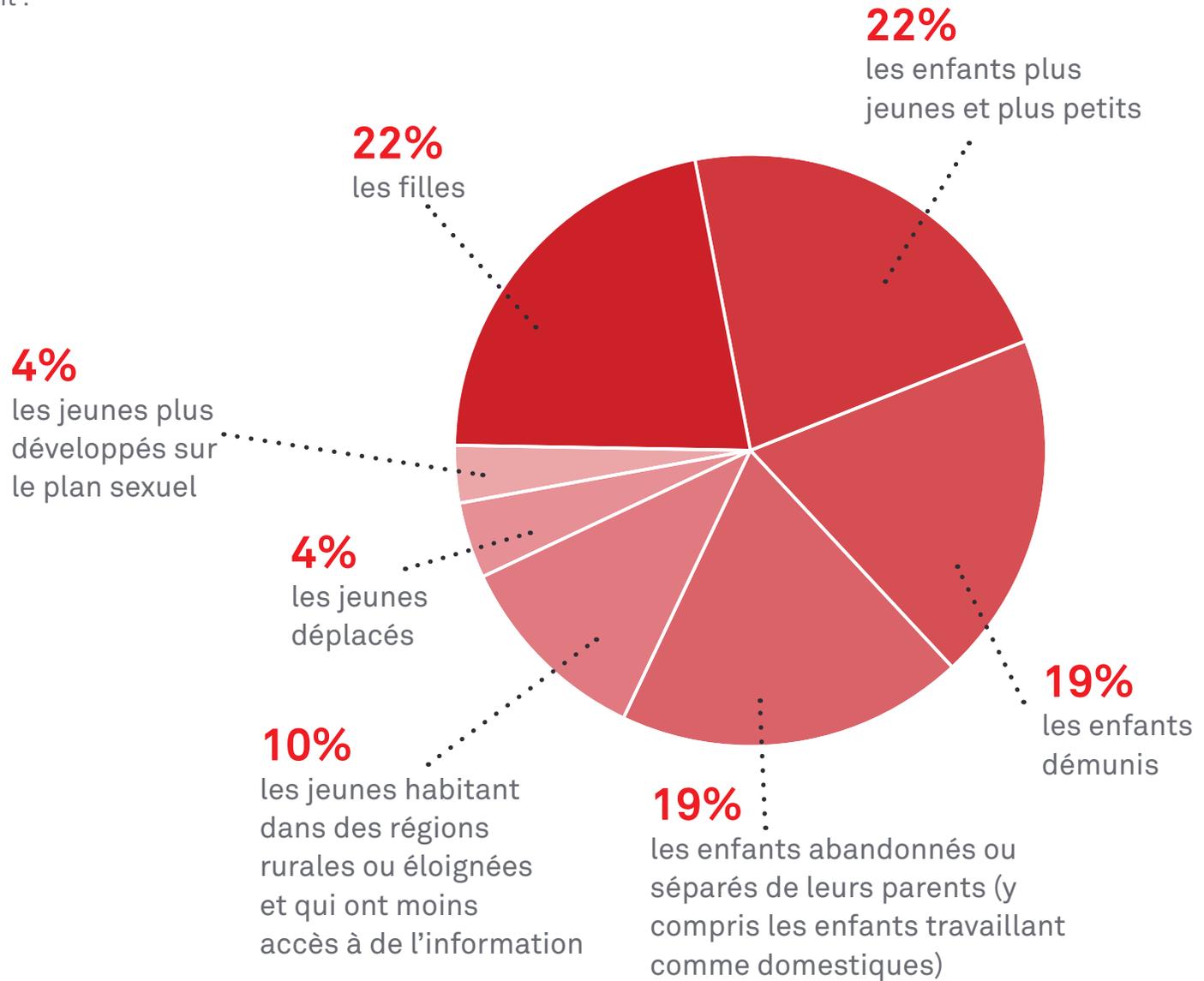
signalent que les déplacements de population et les relocations temporaires représentent des risques.

**21%**

suggèrent que la pauvreté extrême et l'exploitation constituent des risques.

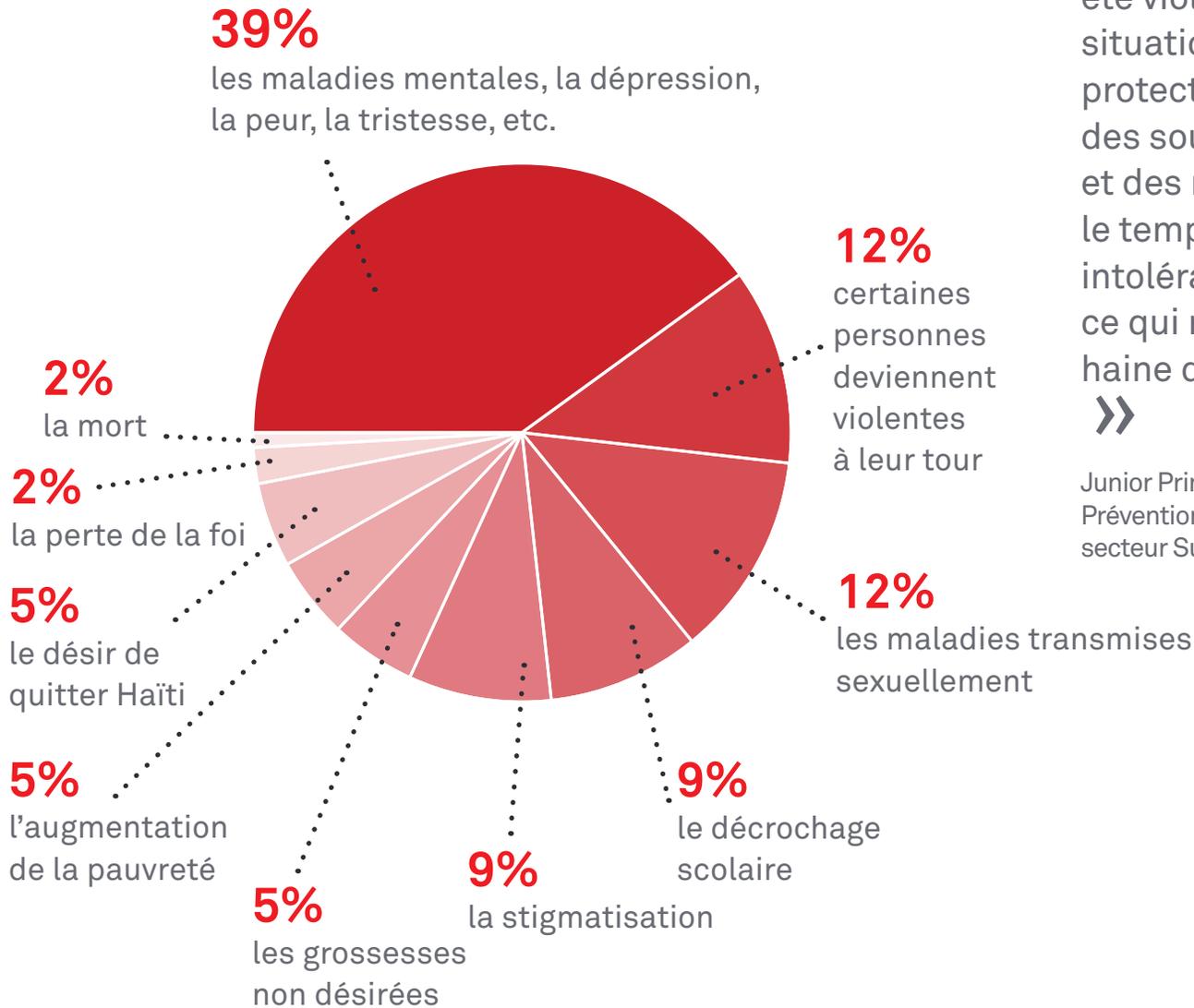
## LES ENFANTS ET LES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES LORS DE CATASTROPHES

Selon les jeunes interrogés, les groupes les plus vulnérables à la violence sont :



## PLUSIEURS RÉPERCUSSIONS À LONG TERME DE LA VIOLENCE EN SITUATION D'URGENCE

Selon les jeunes interrogés, les répercussions à long terme de la violence sont :



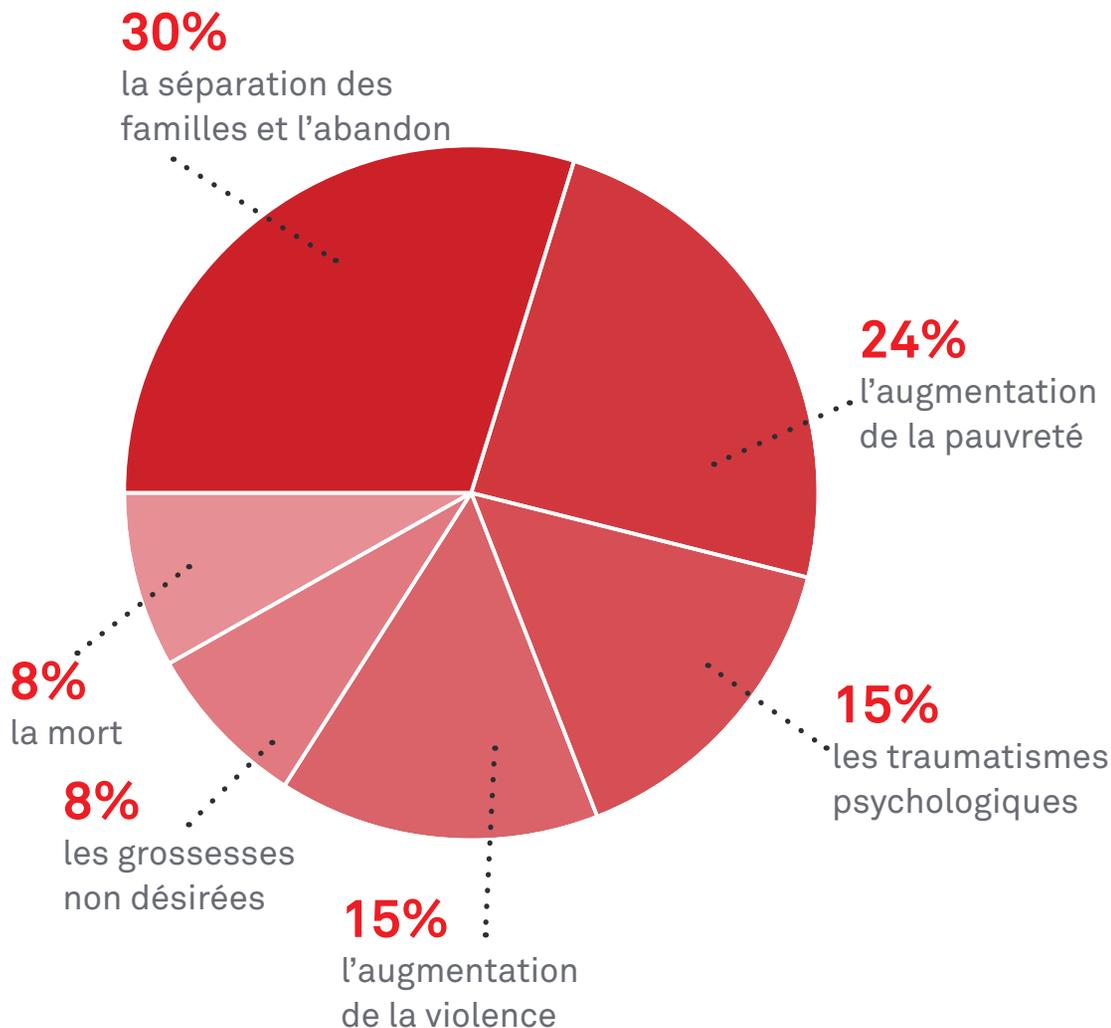
La violence laisse dans son sillage la douleur, la souffrance, la mort et l'abandon. Parfois, des jeunes filles doivent quitter leur foyer après avoir été violées et se retrouvent dans une situation encore plus vulnérable, sans protection. La violence cause également des souffrances physiques, des blessures et des maladies qui se manifestent avec le temps. Cela peut devenir tellement intolérable qu'on en devient fou. Souvent, ce qui reste après la violence, c'est de la haine dans le cœur.



Junior Printemps, coordonnateur communautaire, Prévention de la violence, Croix-Rouge canadienne, secteur Sud-Est, Haïti

Selon les adultes travaillant auprès des jeunes :

Les répercussions les plus courantes de la violence contre les enfants et les jeunes lors de catastrophes sont :



«

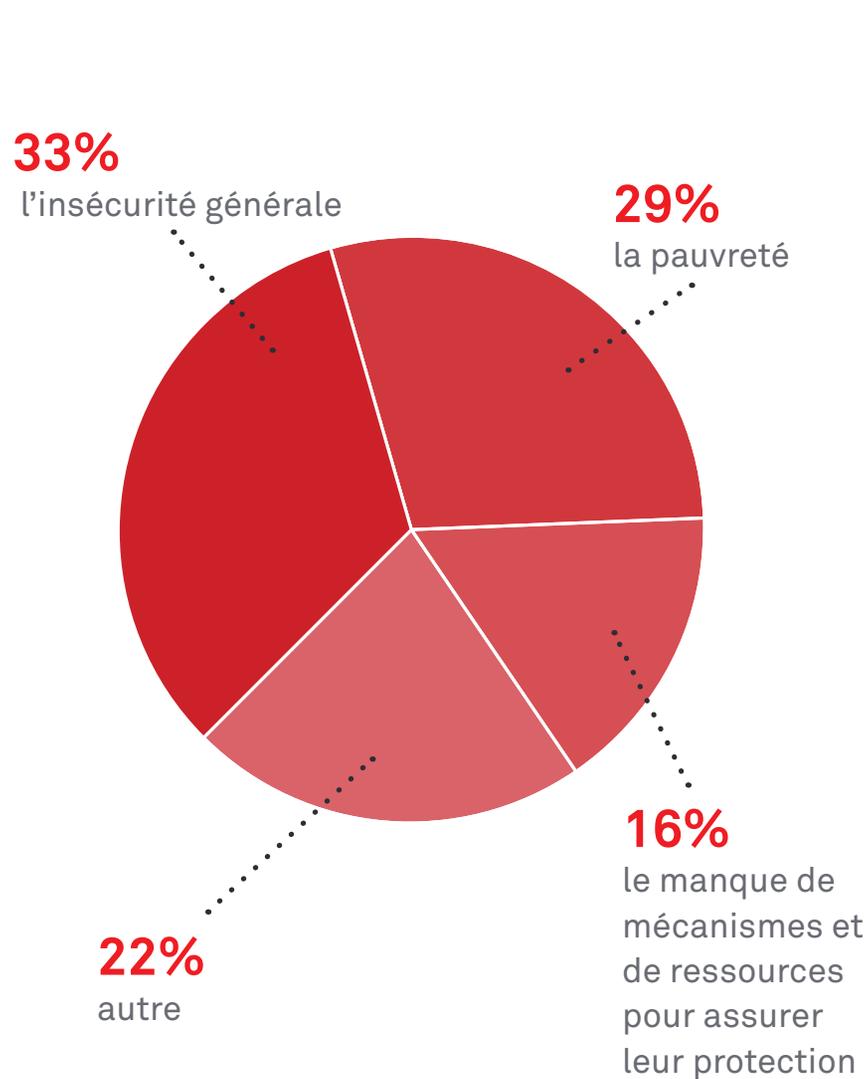
Puisque les jeunes filles ne sont pas bien informées, elles sont souvent à risque de grossesses précoces. C'est peut-être encore plus vrai lors d'une catastrophe naturelle, car les gens ici ont déjà très peu et cela peut faciliter l'exploitation de personnes vulnérables. C'est pourquoi il serait important d'offrir aux jeunes filles des séances d'information portant sur l'éducation sexuelle et la transmission de maladies. Quand une fille est enceinte, cela n'a pas des répercussions que sur sa santé. Souvent, elle ne pourra pas retourner à l'école après l'accouchement, car c'est mal vu ici.

»

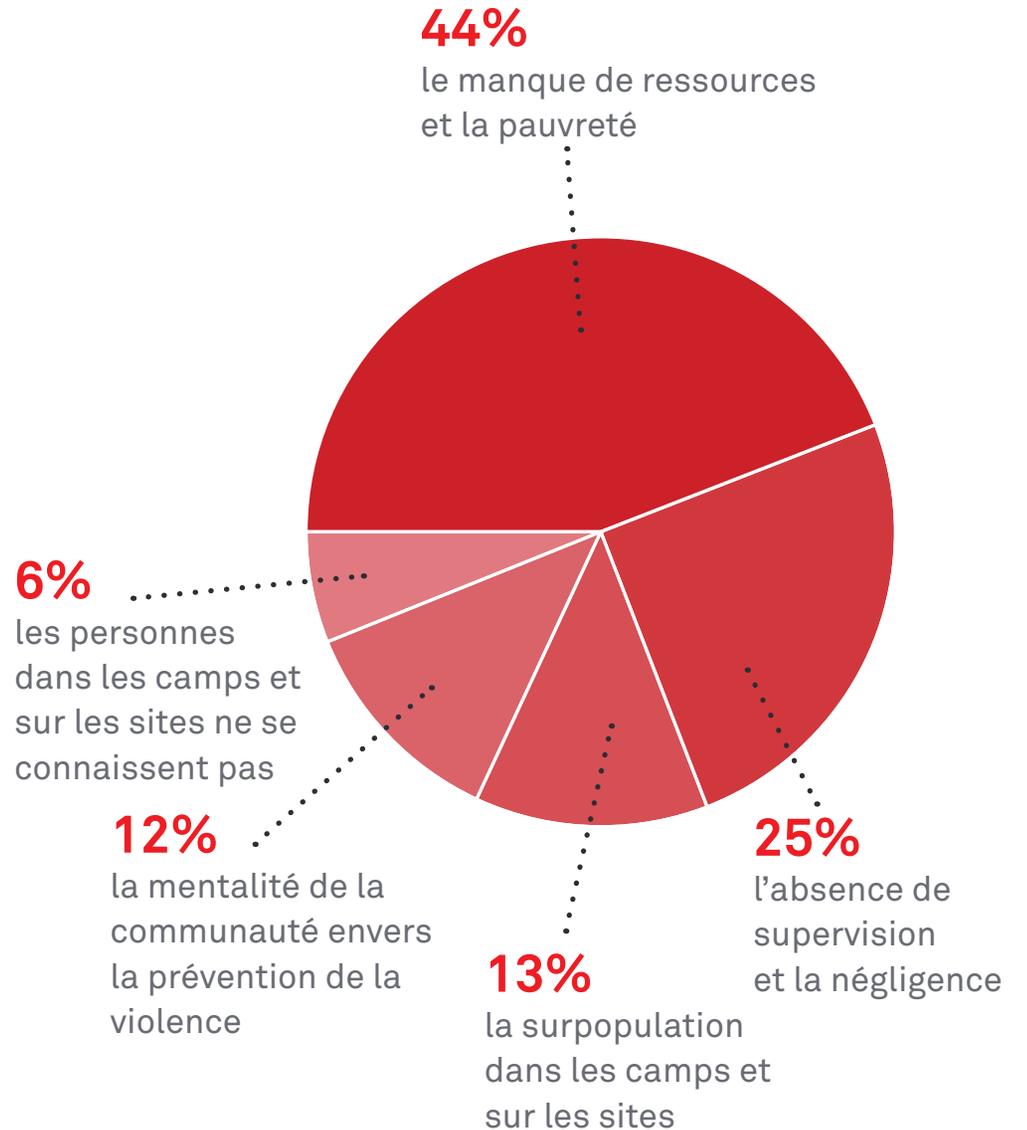
Rejouis Jean-Maxis, pasteur de l'église Hananeel, Mont-Fleuri

## OBSTACLES À LA PROTECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES EN SITUATION D'URGENCE

Selon les jeunes, les principaux obstacles à leur protection en situation d'urgence sont :

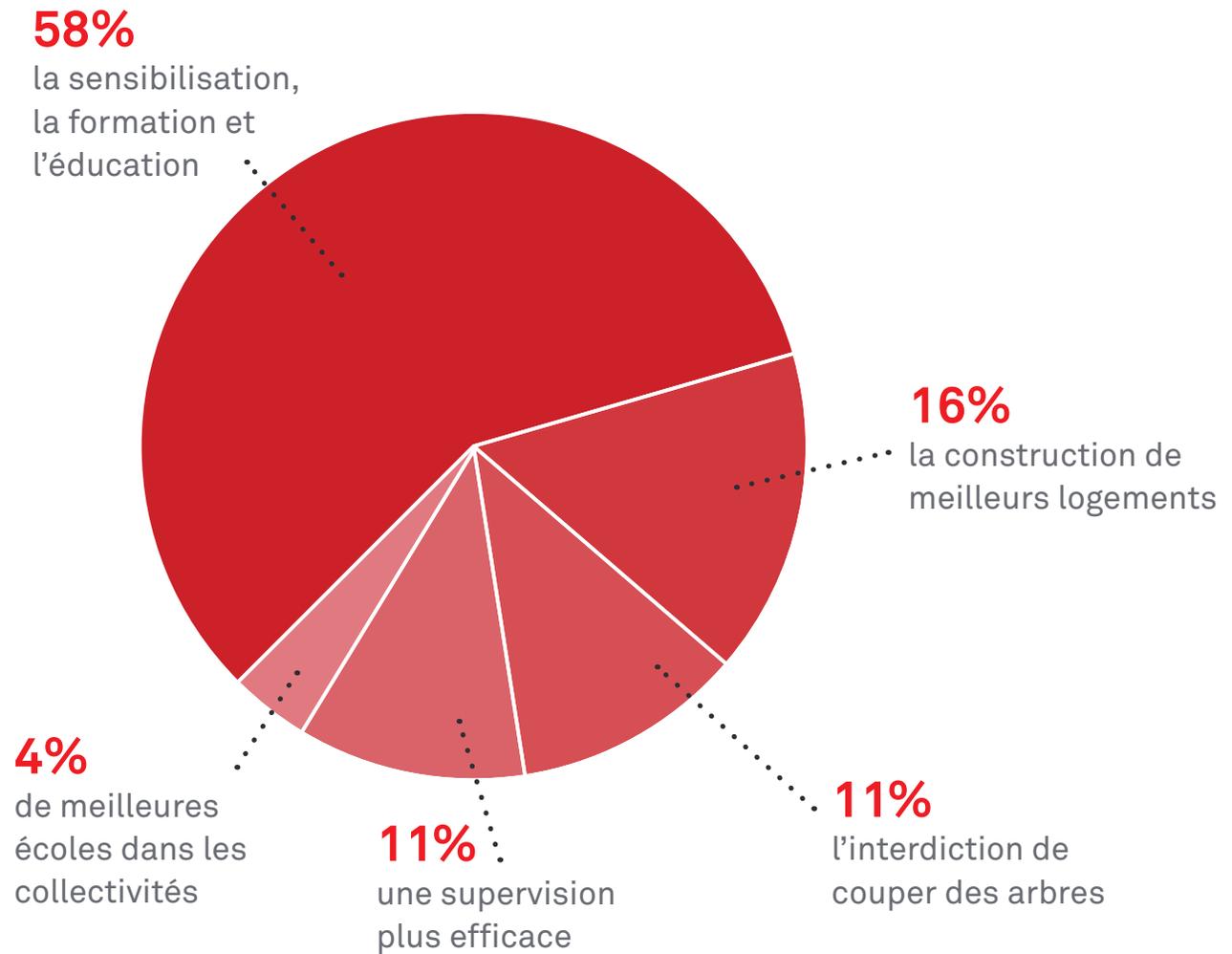


*Selon les adultes travaillant auprès des jeunes,* plusieurs facteurs empêchent de protéger adéquatement les filles et les garçons pendant des situations d'urgence :

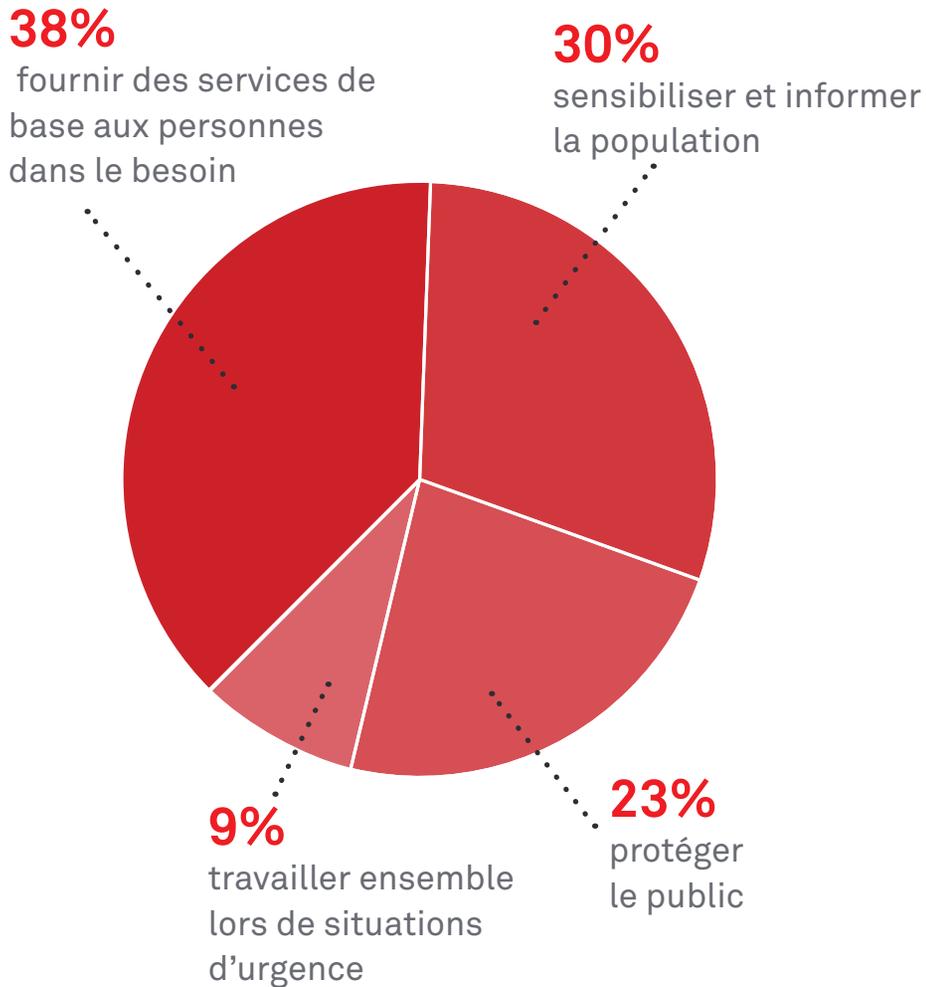


## ACTIONS PRIORITAIRES POUR PRÉVENIR LA VIOLENCE

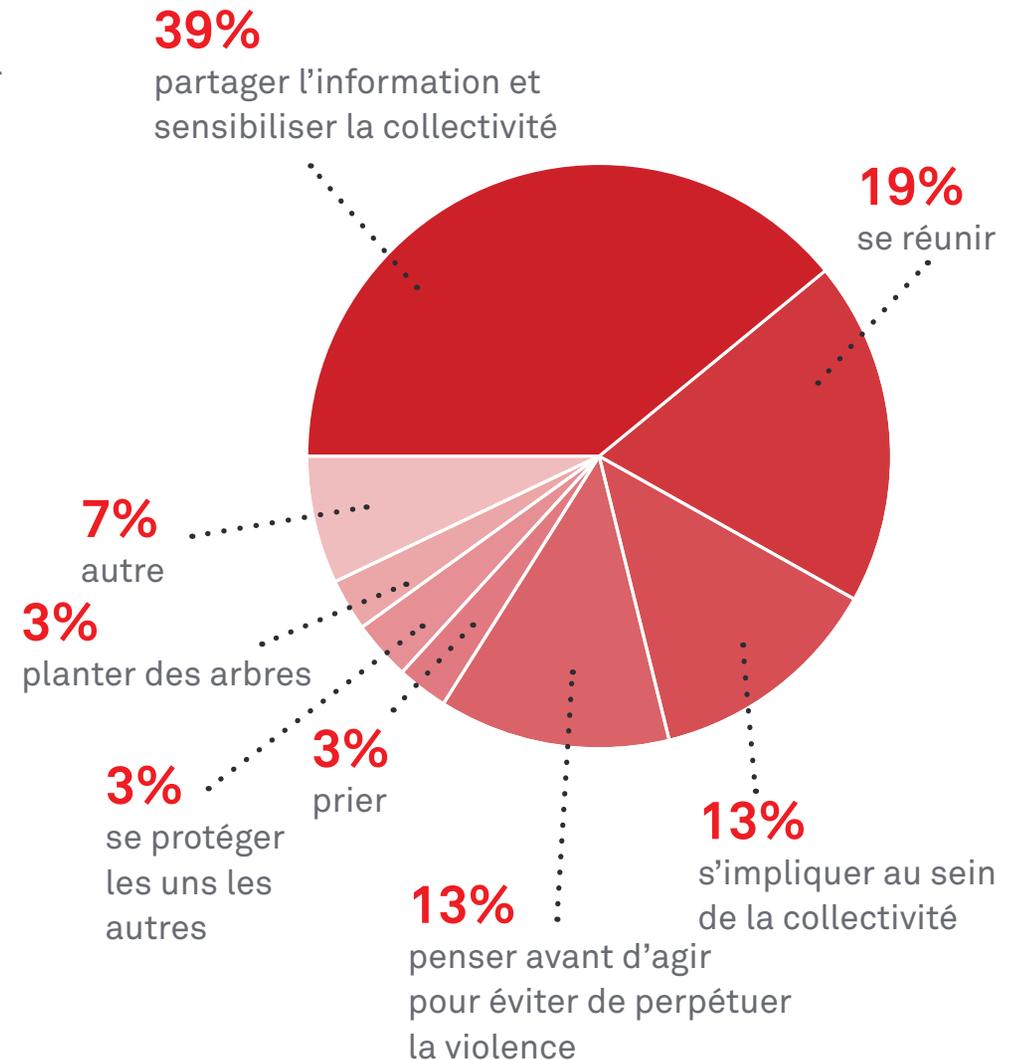
Selon les jeunes, les actions suivantes pourraient être mises en œuvre afin de prévenir la violence avant qu'une situation d'urgence ne se produise :



Plusieurs mesures prioritaires pour protéger les enfants et les jeunes pendant des situations d'urgence ont également été identifiées par les jeunes :



Les jeunes ont identifié des actions pour protéger l'ensemble de la collectivité contre la violence :

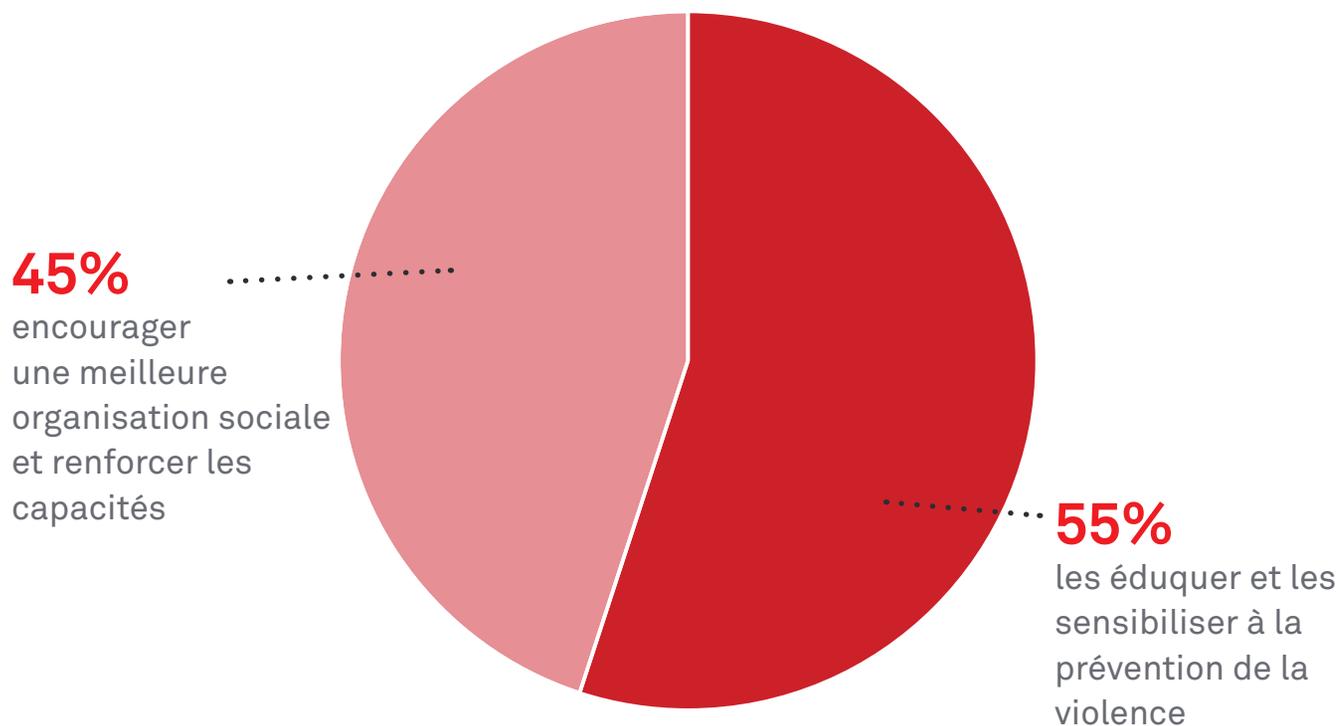


**Les adultes travaillant auprès des jeunes** ont défini deux actions essentielles pouvant être mises en œuvre avant que des catastrophes se produisent afin de mieux protéger les enfants et les jeunes contre la violence.

« Nous sommes capables de prendre notre sort en main ! Les jeunes doivent continuer d'aller à l'école pour se bâtir un avenir plus sécuritaire. C'est tellement important !



Jeune participante



## ÉTUDE DE CAS

### PROJETS ORGANISÉS PAR DES JEUNES DANS DES SITUATIONS DE DÉPLACEMENT PORTANT SUR LA PROTECTION ET L'APPUI PSYCHOSOCIAL.



Je voulais aider d'autres enfants de mon entourage et partager ce que j'avais appris grâce à Haïti en Scène.



« Nous n'oublierons jamais la performance incroyable d'une jeune fille pendant un événement communautaire. Elle avait créé une chorégraphie parfaite, et son exécution m'a éblouie. Tous les membres de la collectivité étaient tellement fiers d'elle, et nous avons applaudi à tout rompre. Elle rayonnait après sa performance et devant la réaction du public. Comme elle, je suis plus optimiste et j'ai confiance en moi. Haïti en Scène nous a transformés », raconte une jeune vivant dans un camp de personnes déplacées de Port-au-Prince. Avec 350 autres filles et garçons, ceux-ci ont participé au projet Haïti en Scène.

Haïti en Scène est une initiative locale mise sur pied avec l'appui financier de la Croix-Rouge canadienne et de la Croix-Rouge française. Son objectif est de soutenir la résilience de communautés vivant dans des camps pour personnes déplacées à la suite du tremblement de terre de 2010. La situation dans ces camps peut être pénible. Selon un jeune participant, « c'est difficile pour les enfants de notre collectivité.



Plusieurs d'entre eux ne vont pas à l'école et ne mangent pas trois fois par jour. Quand il pleut, la pluie s'infiltre dans les tentes, mais même quand il fait beau, il n'est pas possible de demeurer dans les tentes. La vie sous la toile est très dure. » Cependant, des enfants et des jeunes âgés de 6 à 20 ans ont surmonté ces obstacles pour participer au projet et pour s'entraider.

Le projet a été réalisé dans dix camps en utilisant une approche psychosociale basée sur le théâtre d'intervention, les sports et la mobilisation communautaire. Les activités étaient organisées et mises en œuvre par des enfants et des jeunes touchés par la catastrophe à l'intention de leurs pairs et des adultes. Les messages véhiculés par le projet s'intéressaient à la prévention de la violence et aux moyens de lutter contre la violence, l'estime de soi, la promotion de l'égalité entre les sexes et les moyens d'augmenter l'empathie. Les jeunes ont participé à des discussions de groupe portant sur divers messages clés qui ont ensuite été intégrés à leur formation en théâtre,

formation qui leur a été offerte trois fois par semaine pendant trois semaines. Les enfants et les jeunes participant au projet ont ensuite organisé une série d'activités, notamment des pièces de théâtre dans des camps et une représentation au stade national pour souligner le premier anniversaire du tremblement de terre, qui a été présenté par la première dame du pays.

Haïti en Scène ne fait pas qu'offrir aux jeunes un exutoire pour les aider à se relever à la suite du séisme. Elle leur permet également d'être exposés à de nouvelles idées, d'acquérir des compétences et de socialiser. *« Parfois, quand je suis chez moi, il m'arrive d'avoir un peu le cafard. Mais quand c'est le temps d'aller à l'atelier, je suis content parce que c'est le seul moyen pour moi de relaxer et de perfectionner mes compétences. C'est pourquoi j'encourage les enfants qui sont timides comme moi à venir afin de relaxer et de développer leurs talents »*, raconte un jeune participant.

En plus de mener des activités psychosociales dans les camps, les partenaires de la Croix-Rouge ont élaboré un moyen d'évaluer l'impact de ces activités sur les jeunes et leur collectivité. Cet outil d'évaluation vise à comprendre les effets des activités psychosociales sur l'intégration sociale des jeunes et sur la prévention de la violence dans les communautés ciblées.

En tout, 350 personnes ont été rassemblées pour former les groupes de discussion initiaux (51,7 % de filles, 48,3 % de garçons). L'âge moyen des participants (filles et garçons) était de 16 ans. Les groupes de discussion finaux comprenaient 332 participants (53 % de filles et 46 % de garçons). L'âge moyen des participants (filles et garçons) était de 17 ans.

L'évaluation externe a conclu que les enfants et les jeunes touchés par la catastrophe qui avaient participé au projet avaient plus confiance en l'avenir et en eux-

mêmes que les jeunes qui avaient été retenus, mais qui n'avaient pas participé au projet. Par exemple, l'évaluateur notait que *« les garçons et les filles sont unanimes : les activités culturelles et artistiques d'Haïti en Scène ont grandement contribué à leur bien-être et à leur bonheur, tant au niveau personnel que social. »*

Le projet leur a aussi permis de mieux comprendre des stratégies de prévention de la violence et de réduire la conception que la violence était un moyen légitime de résoudre des problèmes. L'évaluation du projet rapporte ce qui suit : *« en général, les jeunes comprennent mieux la violence, ses causes et les solutions possibles au problème. Haïti en Scène semble leur avoir permis d'acquérir ces connaissances en les amenant à discuter de ces questions. »*



## Résultats :

- Les enfants qui faisaient partie des groupes initiaux se sentent moins affectés par leurs conditions de vie.
- Ils sont optimistes quant à leur avenir et sont plus conscients de leur valeur et de leur potentiel.
- Ils ont plus de facilité à établir un contact et à communiquer entre eux et avec des adultes.
- Ils s'engagent de plus en plus dans leur communauté, particulièrement en partageant leurs connaissances et en aidant les autres.
- Ils sont souvent exposés à la violence, et la plupart d'entre eux ont été témoins de situations violentes.
- Ils semblent être plus sensibilisés à la violence et moins tolérants à son égard.
- La plupart d'entre eux seraient prêts à se défendre ou à intervenir dans une situation de violence.
- Ils savent qu'ils peuvent combattre la violence par l'entremise d'activités culturelles et artistiques, d'emplois ou d'efforts de sensibilisation.
- Ils accordent une grande valeur à Haïti en Scène et affirment que le projet leur a permis de développer leurs talents, de changer leurs comportements, de demeurer positifs et même d'améliorer leur estime de soi et leur sens de sécurité.
- La plupart des jeunes qui ont abandonné Haïti en Scène avant la fin du projet l'ont fait à la demande d'un parent ou en raison d'un emploi ou d'une maladie.
- Les jeunes qui ont dû abandonner le projet Haïti en Scène étaient moins heureux et avaient moins confiance en eux que les autres jeunes.
- Les jeunes qui ont dû abandonner le projet Haïti en Scène étaient moins engagés socialement.
- Les jeunes qui ont dû abandonner le projet Haïti en Scène comprenaient moins le concept de prévention de la violence.



Comme un jeune d'Haïti en Scène le notait à la fin  
du projet :



J'améliore déjà ma communauté. Même  
si les activités d'Haïti en Scène sont  
terminées, je me réunis encore avec  
des enfants locaux et leur apprends  
à chanter et à danser. Je voulais aider  
d'autres enfants autour de moi et  
partager avec eux ce que j'ai appris dans  
le cadre du projet.



## ÉTUDE DE CAS

### PARTENARIAT POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DES MÈRES ET DES ENFANTS GRÂCE À L'ÉDUCATION



Les droits des femmes et des filles sont un sujet important, car très souvent, les filles n'ont pas les mêmes droits que les garçons.



Selon Nadia Lafleur, responsable du refuge de l'ONG Fanm Deside : *« Des catastrophes naturelles se produisent régulièrement en Haïti. Quand des jeunes sont déplacés pendant et après les catastrophes, leur niveau de stress augmente beaucoup. De plus, étant donné qu'il y a beaucoup de problèmes de promiscuité dans les camps, les adolescents risquent de devenir adultes trop rapidement. Les familles sont souvent séparées quand elles sont déplacées, ce qui rend les jeunes plus vulnérables, surtout les jeunes filles. Elles sont susceptibles de se faire exploiter par des personnes qui savent que la famille est séparée. »*

Fanm Deside est une organisation féminine fondée en 1989 à Jacmel, dans la région du Sud-Est. En travaillant de concert avec d'autres groupes communautaires, l'organisme s'emploie à faire la promotion de changements sociaux pour les femmes en Haïti afin de bâtir un pays plus fort. Dans le Sud-Est, 35 groupes de femmes ont uni leurs forces avec Fanm Deside et forment le Réseau des femmes du département du Sud-Est.



En 2014, Fanm Deside, avec l'appui de la Croix-Rouge, a développé un microprojet pour faire la promotion des droits des femmes et des filles, l'égalité des genres ainsi que la prévention de la violence dans trois communes : Marigot, Cayes-Jacmel et Jacmel. Selon Amélie Doyon, conseillère en prévention de la violence à la Croix-Rouge canadienne *« les facteurs de stress qui pèsent sur les familles et les communautés continuent de créer des conditions propices à la violence depuis le tremblement de terre. Le partenariat entre Fanm Deside et la Croix-Rouge nous a permis d'étendre la portée de notre intervention et de mettre nos forces en commun afin d'en tirer pleinement parti. »*

Le projet consistait à offrir des séances de sensibilisation en milieu scolaire pour les garçons et les filles. En discutant avec les jeunes, Fanm Deside a rapidement réalisé que les garçons étaient habituellement responsables du harcèlement sexuel et

qu'ils voyaient leurs actions comme un jeu, un moyen d'obtenir l'attention des filles. Ils ne semblaient pas comprendre la portée négative de leurs actions, ou n'y réfléchissaient pas. En outre, les filles croyaient que si elles signalaient le harcèlement sexuel à leurs parents, on leur reprocherait d'avoir cherché à attirer l'attention des garçons, et qu'elles seraient tenues responsables de leur comportement. Cependant, les conversations avec les garçons et les filles ont permis aux jeunes de mieux comprendre la notion de harcèlement sexuel et de discuter de solutions qu'ils pourraient mettre en œuvre dans leurs écoles.



Au cours du projet, les directeurs et les enseignants de 36 écoles primaires et secondaires ont participé à des séances de formation sur le harcèlement sexuel et l'égalité des sexes. Madame Lafleur souligne que « les droits des femmes et des filles est un sujet important, car très souvent, dans la société haïtienne, les filles n'ont pas les mêmes droits que les garçons. Par exemple, si une fille tombe enceinte, elle n'aura habituellement pas le droit de retourner à l'école, et cela a une grande incidence sur son avenir. » Amélie Doyon, qui participe à la réalisation de projets pour les jeunes en Haïti depuis 2011, ajoute que « si nous voulons amener des changements réels et durables, il faut sensibiliser les jeunes et faire changer les mentalités qui favorisent l'inégalité des sexes et qui permettent le harcèlement sexuel sans conséquence. D'expérience, nous savons qu'il est nécessaire de prendre des mesures locales et de travailler ensemble en tant que communauté. »

## RÉFÉRENCES

<sup>1</sup> *Our Bodies Are Still Trembling : Haitian Women's Fight Against Rape* (2010). [http://www.peacewomen.org/assets/file/Resources/NGO/vaw-prot-part\\_ourbodiesstilltrembling\\_madre\\_july2010.pdf](http://www.peacewomen.org/assets/file/Resources/NGO/vaw-prot-part_ourbodiesstilltrembling_madre_july2010.pdf)

<sup>2</sup> Centre for Human Rights and Global Justice (2011). *Sexual Violence in Haiti's IDP Camps : Results of a Household Survey*. CHRJ, en ligne : <http://chrj.org/wp-content/uploads/2012/07/HaitiSexualViolenceMarch2011.pdf>

<sup>3</sup> UNICEF (2011). *Les enfants d'Haïti, Un an après – Des secours à la reconstruction : un long parcours*. UNICEF. New York. [http://www.unicef.org/french/sports/Les\\_Enfants\\_d\\_Haiti\\_-\\_Un\\_an\\_apres.pdf](http://www.unicef.org/french/sports/Les_Enfants_d_Haiti_-_Un_an_apres.pdf)

<sup>4</sup> Amnistie internationale. (2011). *Doublement touchées. Des femmes s'élèvent contre les violences sexuelles dans les camps haïtiens*.

Centre for Human Rights and Global Justice (2011). *Sexual Violence in Haiti's IDP Camps : Results of a Household Survey*. CHRJ, en ligne : <http://chrj.org/wp-content/uploads/2012/07/HaitiSexualViolenceMarch2011.pdf>

Clermont, C. (2011). *Évaluation de la situation de la violence faite aux femmes et aux filles dans les zones de Martissant et Cité Soleil*.

Davis, L., Gell, A., Joseph, M., Richards E.J., Patel, S. & Romero, K. (2010). *Legal petition claim of precautionary measures und*. Extrait de : *article 25 of the Commission's rules of procedure*. International Women's Human Rights Clinic at the City University of New York School of Law, Madre, The institute for Justice & Democracy in Haiti, Bureau des Avocats Internationaux, Morrison & Foerster LLP; The Centre for Constitutional Rights, and Women's Link Worldwide.

Human Rights Watch. (2011). Country summary. *World Report 2011*.

Institute for Justice & Democracy in Haiti and University of Virginia School of Law. (2010). *Our bodies are still trembling : Haitian women's fight against rape*.

International Gay and Lesbian Human Rights Commission / SEROVIE. (2011). *L'impact du séisme et les opérations d'aide des personnes LGTB haïtiennes*.

<sup>5</sup> Centre for Human Rights and Global Justice (2011). *Sexual Violence in Haiti's IDP Camps : Results of a Household Survey*. CHRJ, en ligne : <http://chrj.org/wp-content/uploads/2012/07/HaitiSexualViolenceMarch2011.pdf>

<sup>6</sup> UNHCR. (2011). *Driven by desperation : Transactional sex as a survival strategy in Port-au-Prince IDP camps*. Extrait de : <http://www.unhcrwashington.org/atf/cf/%7Bc07eda5e-ac71-4340-8570-194d98bdc139%7D/SGBV-HAITI-STUDY-MAY2011.PDF>

In Non-Violence  
**Edikasyon  
se sel vaksen  
kont zak  
Vyolans**

Pinga youn  
moun anplis  
mouri akoz  
Vyolans

Fanm ak tif  
yo se pot  
mitan

Konbat zak  
vyolans se  
devwa tout  
Moun...

VERITE Yo  
ven pòm  
Se K...  
ti gwoup  
un devwe  
chanje  
ond lan

Vyolans  
Kouraje  
Vyolans

Si nou kapab  
Previ Vyolans  
nou kapab  
Evite!

Si nou kapab  
Previ Vyolans  
nou kapab  
Evite!



LA VIOLENCE PEUT ÊTRE ÉVITÉE !

